



Saint-Pandelon 1813 1852 4 E 277/9-12



Nautes
L'AN mil huit cent quarante-six, et le sept du mois de Juin
à sept heures du matin par devant nous Jean Duron
Maire
Officier de l'état civil de la commune de Saint-Pandelon canton de
Baz depart. des Landes, est comparu le S. Jean Pédarriotte
âgé de vingt six ans, laboureur, domicilié à
Saint-Pandelon.
Lequel nous a présenté un enfant du sexe féminin né le six du courant à quatre
heures du soir fille de Jean Pédarriotte déclarant.
et de Jeanne Lauberg, sa légitime épouse
et auquel il a déclaré
donner le prénom de Jeanne
lesdites déclaration et présentation faites en présence des Sieurs Jean P. La
âgé de quarante ans et Pierre Barriau, âgé de
vingt quatre ans, tous deux laboureurs et domiciliés
à Saint-Pandelon
et ont les déclarant et témoins signé avec nous le présent acte de Naissance, après qu'il
leur en a été fait lecture. ce qui a été fait les témoins P. Barriau
Barriau, pour en savoir ainsi qu'ils l'ont déclaré
Pédarriotte Duron maire

1813-1852. NaissancesDécès

178

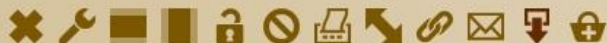
/ 207



23:09
03/08/2014



Saint-Pandelon 1813 1852 4 E 277/9-12



© Archives départementales des Landes, droits réservés.

Loustalot

du mois d'arsil
devant nous *Jean*

canton d
le Sr. *Jean Marbry*
ant domicile à

jour d'hy à Deux
y. *Déclarant*
et auquel il a déclaré

urs *Pierre Du Cas*
indisrupte Mos
ten d'hy domicile

acte de Naissance, après qu'il leur
s'ign'ils l'ont déclaré

arriberots

L'an mil huit cent quarante-deux et le vingt du mois de mai
à quatre heures d'après-midi par devant nous *Jean*
Duport, maire
Officier de l'état civil de la commune de *Saint-Pandelon* canton d
départ. des Landes, est comparu le Sr. *François*
Latate, laboureur, âgé de quarante-trois ans,
domicilié à *Saint-Pandelon*

Lequel nous a présenté un enfant du sexe masculin né le *jour d'hy* à une
heures d'après-midi et de *François Latate*, déclarant
et de *Bernarde Saint-Martin* la légitime épouse et auquel il a déclaré
donner le prénom de *Pierre*

lesdites déclaration et présentation faites en présence des Sieurs *Jean Pédarriotte*
âgé de vingt-trois ans et *Jean Saint-Pie* âgé
de trente-huit ans, tous deux laboureurs domiciliés
à *Saint-Pandelon*

et ont les déclarant et témoins signé avec nous le présent acte de Naissance, après qu'il leur
en a été fait lecture. ce que nous ont fait *François Latate*, ni
seurs *Pie* pour ne savoir, ainsi qu'ils l'ont déclaré
Pédarriotte *Duport* *maire*

mil huit cent quarante-deux et le vingt-six du mois de mai
à sept heures du matin par devant nous *Jean*
Latate *maire*

1813-1852, NaissancesDécès

151

/ 207

Démarrer



18:04
02/08/2014



L'AN mil huit cent soixante-six, et le vingt-neuf du mois de Juin
 à six heures d'après-midi par devant nous *Barbès*
Lafaste Pierre, à *Henri maire*
 Officier de l'état civil de la commune de *Haugas* canton
 de *Laas* départ^t des Landes, est comparu le S^r *Lafaste*
Pierre âgé de cinquante deux ans, laboureur
 domicilié de cette commune maison *Lafaste*
 Lequel nous a présenté un enfant du sexe masculin ce jour à quatre
 heures d'après-midi fil d^e *Lafaste Pierre* un dit
 et d^e *Lafaste Pierre* sa femme, ménagère
 et auquel il a déclaré
 donner le prénom d^e *Pierre*
 les dites déclaration et présentation faites en présence des Sieurs *Lahourc*
 âgé de cinquante cinq ans et *Bergognat*
Joseph âgé de cinquante ans laboureur et
 domiciliés de cette commune, vous d^e comparant
 et ont les déclarant et témoins signé avec nous le présent acte de Naissance, après qu'il
 leur en a été fait lecture. Ce que nous ont fait *Lafaste Pierre*
comparant et *Bergognat Joseph* l'assureur
 pour me l'avoir été requise par nous
Lahourc *Barbès*

Lequel nous a pr
heures d
et d

donner le p
les dites déclarati
age de
Baptême
sommé
corps
et ont les déclar
leur en a été fait
pour m

L.C.

Lassegues Landes France

No 3

naissance
à Grand-Puy

Harcot Marie

décédé à M^{re} M^{re}
le 15 janvier 1984

L'AN mil huit cent quatre-vingt-onze, et le vingt-cinq du mois de septembre
à neuf heures du matin par devant nous, Léon Laroche,
maire

Officier de l'état civil de la commune de St-Pandelon canton
de Bay département des Landes, est comparu le Sieur Harcot
André, cultivateur, âgé de vingt-neuf ans, domicilié
à St-Pandelon.
Lequel nous a présenté un enfant du sexe féminin né hier à neuf
heures du matin fils de lui déclarant et de sa femme
M^{re} Harcot, âgée de vingt-quatre ans, cultivateur
son épouse,

et auquel il a déclaré
donner le prénom de Marie

les dites déclaration et présentation faites en présence des Sieurs Castéra François
laboureur, âgé de trente-neuf ans et Baroulet Julien, tabac
âgé de cinquante-trois ans, les deux domiciliés à St-Pandelon
et ont les déclarant et témoins signé avec nous le présent a
leur en a été fait lecture, excepté Castéra François
le père de l'enfant pour le même motif.
D'arruys





Saint-Pandelon 1833 1862 4 E 277/19-22



© Archives départementales des Landes, droits réservés

certificat

L'an mil huit cent trente-quatre, et le *trize* du mois de *Jan*
à *trois heures du soir* par-devant nous *Maire*

officier de l'état civil de la commune d *St Pandelon* *canton*
d *St-Jean* sont comparus les *seigneurs Jean Latarte*
agé de *soixante six ans*, *oude de la députe*, et
Etienne Dubau agé de *soixante dix ans*
les deux *tenants laboureurs*, domiciliés à *St*
Pandelon et *proche voisins de la députe*

iesquels nous ont déclaré que *jeanne Latet* épouse de *Jean Latarte*
agé de *trinte trois* - ans, profession d *e travail*
domicilié à *St Pandelon* fil d *Etienne Latet*
et d *Catherine Latarte*, *laboureurs*, domiciliés
à *St Pandelon*

est décédé le *jeuduy treize* du mois d *Janvier* à *ouze*
heures du *matin* et les déclarans ont signé avec nous le présent
acte après qu'il leur en a été fait lecture. *pour en savoir, ainsi*
qu'ils ont dicté

Lucey

1833-1862, MariagesDécès

47 / 186

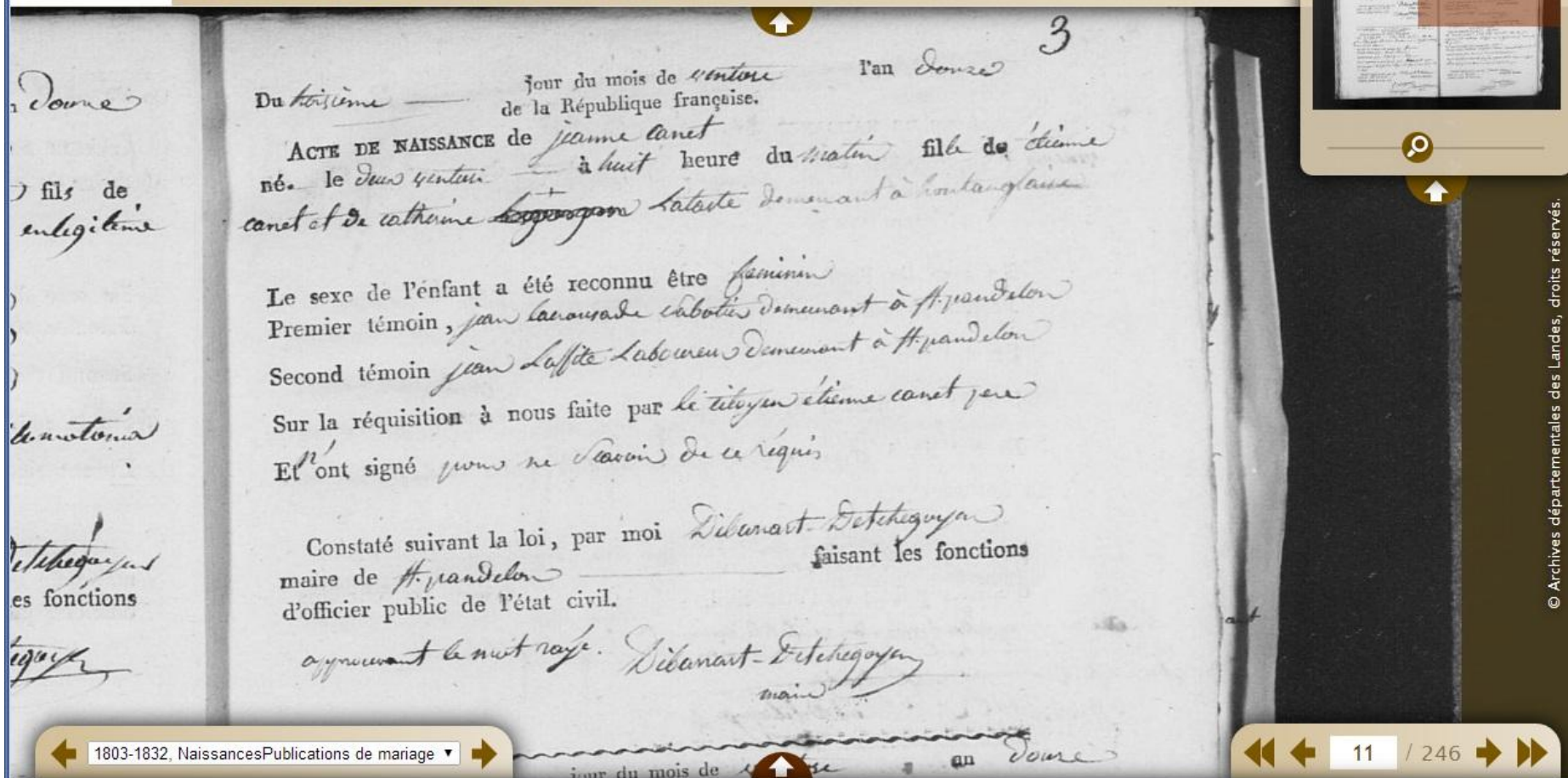




Saint-Pandelon 1803 1832 4 E 277/1-4



© Archives départementales des Landes, droits réservés.



1803-1832, NaissancesPublications de mariage

11 / 246





Aucune opposition aux mariages ne nous ayant été signifiée, faisant droit à leur réclamation, après avoir donné lecture de toutes les pièces ci-dessus mentionnées et du chap. VI du livre du Code civil, intitulé du Mariage, nous demandons au futur Epoux et à la future Epouse, s'ils veulent se prendre pour Mari et pour Femme : chacun d'eux ayant répondu séparément et affirmativement, nous déclarons au nom de la Loi, que

Dominique Duvivols et Catherine Dubeyran

ont été unis par le Mariage; de quel avons dressé acte, en présence des sieurs
David Rodriguez, Comendador de Yaguay, âgé de trente quatre
ans, laboureur, Dominico de Gascon, Comendador de
Sabana, chapelain, âgé de trente sept ans, et
Dominico de St. Paul de la Cruz, Jean Davalos
seigneur, âgé de vingt sept ans, Dominico
de St. Paul de la Cruz et Bernard Dorat, laboureur
âgé de vingt huit ans, Dominico de St. Paul de la Cruz

lesquels, après qu'il leur en a aussi été donnée lecture, ont signé avec nous ce que
nous fait Dominique Barnabé Guana, son
Catherine Dominguez Guana, ne fassent
d'ailleurs, sous le prétexte, son Barnabé
Dominguez Guana de l'épouse, pour ne
pas en faire de ce faire signer par nous.

Desirous of Labor
Sowt Cause
Success mine

L'an mil huit cent trente quatre et le
jour devant Nous *Maire*

...der de l'état civil de la commune d'a
département

D'après
lames du mariage
trente cinq ans, lab
Domiciliés à St pandelon, de
canot, domiciliés à St pandelon de treize
l'accusé de la présente affaire. ses parents
fils de Jean Baptiste Bédida et de Marie
celles, l'état de travail, Domiciliés à Saint
ces présents et consentant au mariage
de leur fils

Et Bernard St Martin, avec et son
à St pandelon, âgé de vingt sept
l'état de travail, toujours fille de
St Martin et de Marie Bédida, l'état
libre et domiciliés à St pandelon
un présent et consentant au mariage
de leur fille.

partenaires de Landes, droits réservés.

lesquels nous ont requis de procéder à la célébration du Mariage projeté entre eux et d
les publications ont été faites devant le prêtre principal de notre Maison ecclésiastique, Sav
la première, le vingt-troisième jour de juin l'an mil huit cent treize
à l'heure de quatre



sont mis par le Mariage; de quoi avons dressé acte, en présence des sieurs
David Dubéguet, cousin de l'époux, âgé de vingt quatre
ans, Laboureur, Domestique à Gisors, Dominique et
Labord, charpentier, âgé de vingt sept ans,
Domestique à St. Paul de la Roche, Jean Berthaut
sacrier, âgé de vingt sept ans, Domestique
à St. Paul de la Roche et Bernard Lévât, Laboureur
âgé de vingt huit ans, Domestique à St. Paul de la

lesquels, après qu'il leur en a aussi été donnée lecture, ont signé avec nous ce qui suit fait Dominique Bernades pour son Catherine Dominguez pour, ne pas s'en d'andou, mère de l'apout, ne pas s'en de marins mère de l'apout, pour ne savoir de ce faire signer par nous.

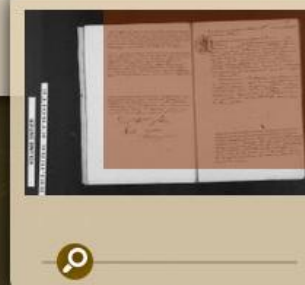
Designing Labor

Leont Casare

Sacros mine

[illegible]

lesquels nous ont requis de procéder à la célébration du Mariage projeté entre eux et dont
la publication ont été faites devant la porte principale de notre Maison commune, Savaoy;
la première, le vingt-neuf du mois de Juin l'an mil huit cent vingt-quatre
à l'heure de midi et la seconde le trois des mois de juillet
prochain, à deux heures, et pareille banne, semblables
publications ont été faites à Savaoy,
commune de la rive de l'épave, aussi
les vingt-neuf Juin et trois juillet de la
prochaine année.





© Archives départementales des Landes. droits réservés.

22 fev 1872

LEAN mil huit cent sept, et le vingt quatre du mois de mars
à deux heures du matin, par-devant nous maire — officier
de l'état civil de la commune de St. Gerdelon canton de Dax
département des Landes, est comparu Jean H. Martin laboureur âgé de trente un
an demeurant à rugu de haut. —
lequel nous a présenté un enfant du sexe féminin, né le vingt trois present mois ouve heurs,
du soir — — — — — de Jean H. Martin ci dessus, denommé
et de Marguerite Duton uni, en légitime mariage
et auquel il a déclaré donner
les prénoms de Bernade H. Martin lesdites déclaration
et présentation faites en présence de Guillaume Traux signeur demeurant à hermann
agé de soixante trois ans
de Jean Baptiste Sanguinet laboureur agé de quarante quatre ans
Et N' ont les déclarans signé avec nous le présent
acte de naissance, après qu'il leur en a été fait lecture. pour ne s'en servir de ce requis

Adamant Delchamps

Si Banat Detchevoff

Naissance à
Baie de la G. du Nord
de mon pays
Hugues de la G. du Nord
agriculteur principal de la Commune de St. Pierre
Comme on le voit, la Chaire de Commune de St.
Laurent, Cultivateur domestique de la Commune de
St. Pierre, Legum. Cultivateur de St. Pierre, St. Pierre
et auquel les parents de mon pays domestique
au St. Pierre de la G. du Nord, déclare que Marie (sainte)
de la G. du Nord, est accouchée le jour St. Pierre
Saint Pierre de la G. du Nord de la G. du Nord qu'il
lui présente et auquel St. Pierre de la G. du Nord et
St. Pierre de la G. du Nord de la G. du Nord, cette
Déclaration que le St. Pierre de la G. du Nord a monté certifier
Conforme à la vérité et à la loi de la G. du Nord qui
me mette fait de la G. du Nord de la G. du Nord je
la G. du Nord de la G. du Nord que le St. Pierre de la G. du Nord
avec moi de la G. du Nord de la G. du Nord de la G. du Nord
St. Pierre de la G. du Nord de la G. du Nord de la G. du Nord
Commune de la G. du Nord de la G. du Nord de la G. du Nord
de la G. du Nord de la G. du Nord de la G. du Nord de la G. du Nord



Koustalot

L'an mil huit cent trente-cinq et le vingt huit du mois de mai
à huit heures du matin par devant nous Maire

Officier de l'état civil de la commune de *St Paulin* canton de
Sar départ^l. des Landes, est comparu le S^r *françois*
Latarte, âgé de trente sept ans, laboureur,
domicilié à *St Paulin*

Lequel nous a présenté un enfant du sexe féminin né le *jour de* à quatre
heures du matin fils de *françois Latarte*, Déclarant
et de *Bernard St Martin* sa légitime épouse et auquel il a déclaré
donner le prénom de *Marie*

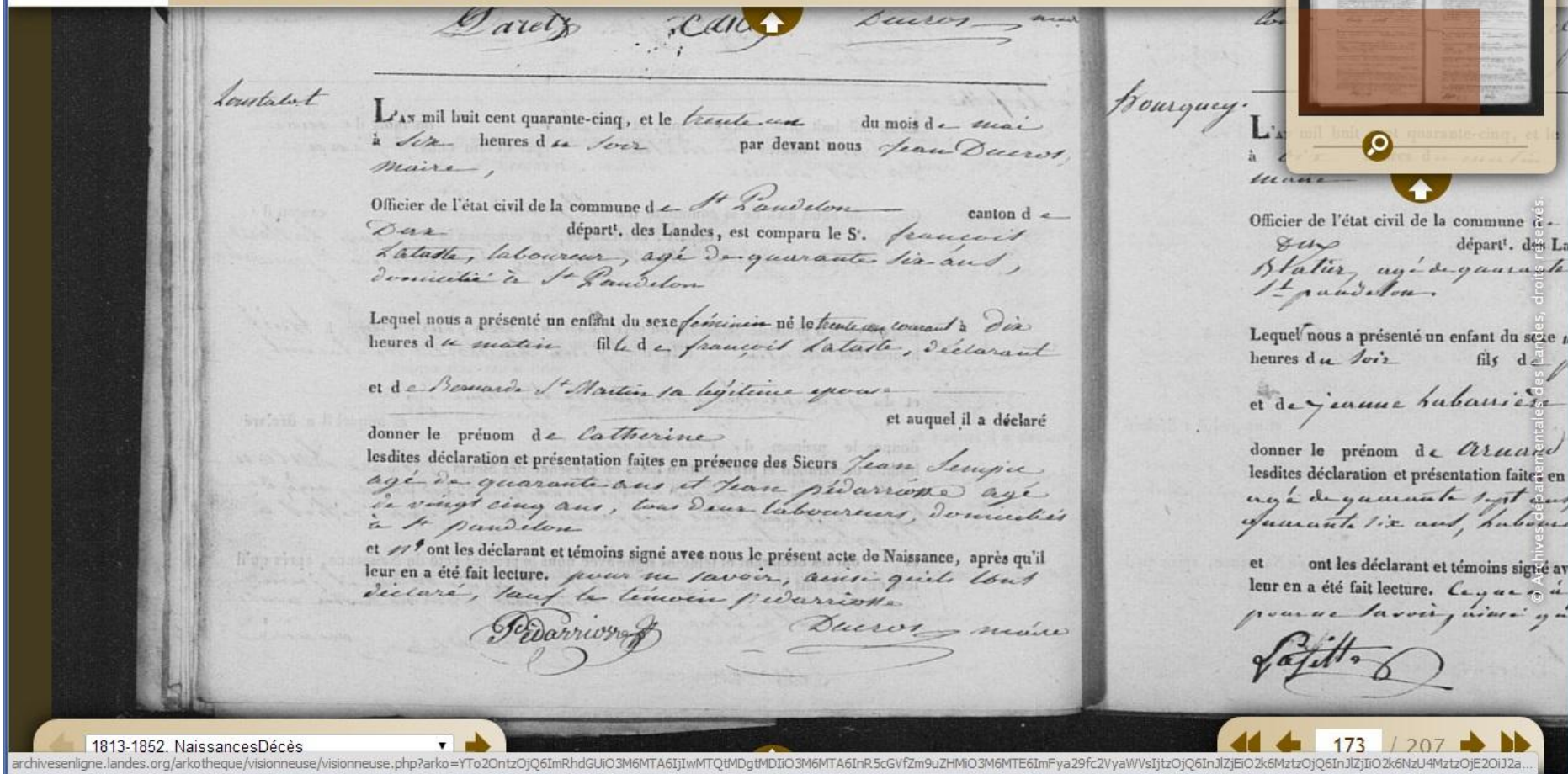
ledites déclaration et présentation faites en présence des Sieurs *Jean Latarte*
âgé de *soixante sept ans* et *Jean St pie*, âgé
de *trente ans*, tous deux laboureurs et domiciliés
à *St Paulin*

et n'ont les déclarant et témoins signé avec nous le présent acte de Naissance, après qu'il leur
en a été fait lecture. *pour en savoir, ainsi qu'ils l'ont*
déclaré.

Ducret maire



Saint-Pandelon 1813 1852 4 E 277/9-12



1813-1852. NaissancesDécès

173

/ 207

Démarrer



^

P

G

M

S

V

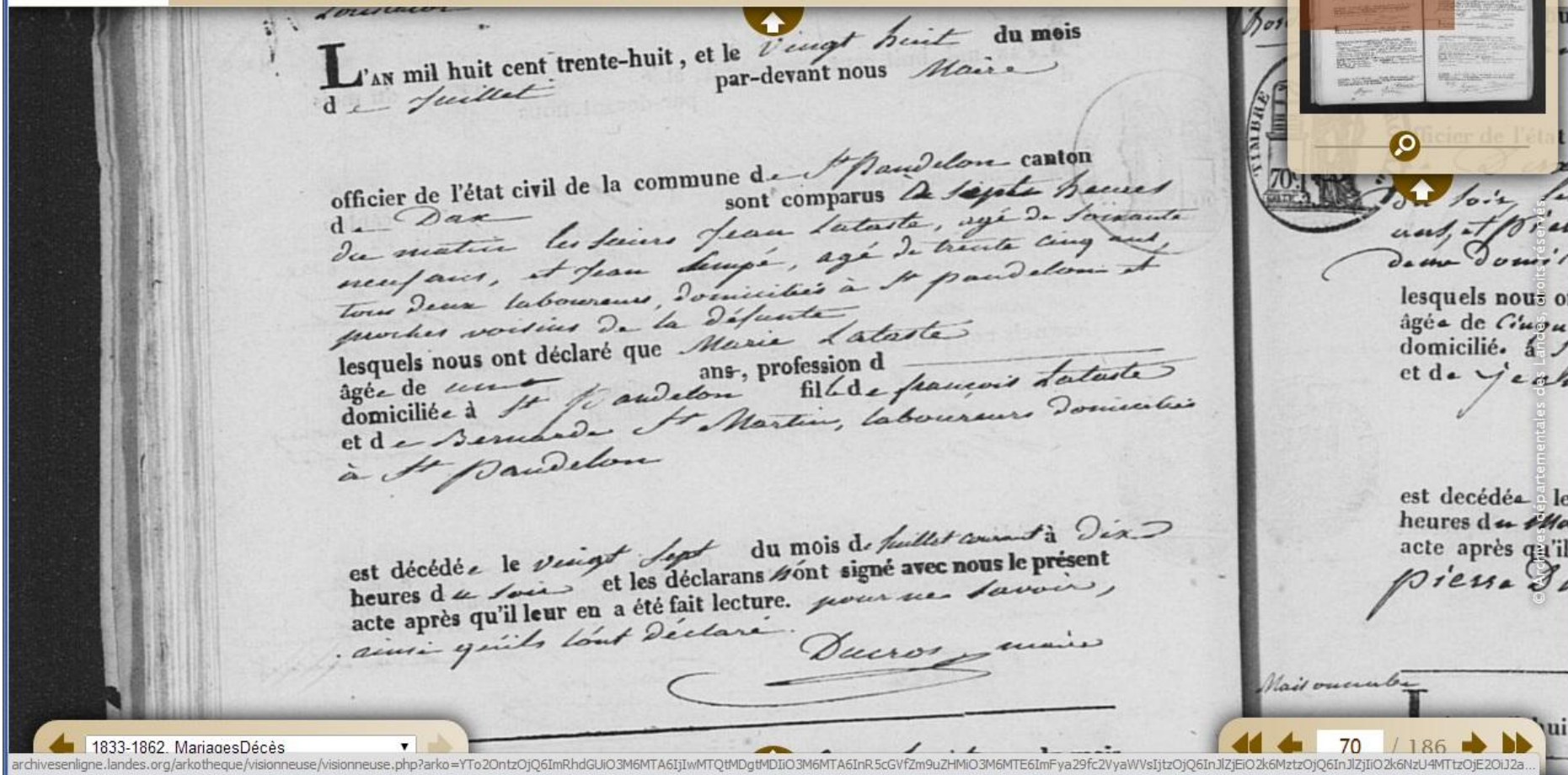
A

18:09

02/08/2014



Saint-Pandelon 1833 1862 4 E 277/19-22



Archives départementales des Landes

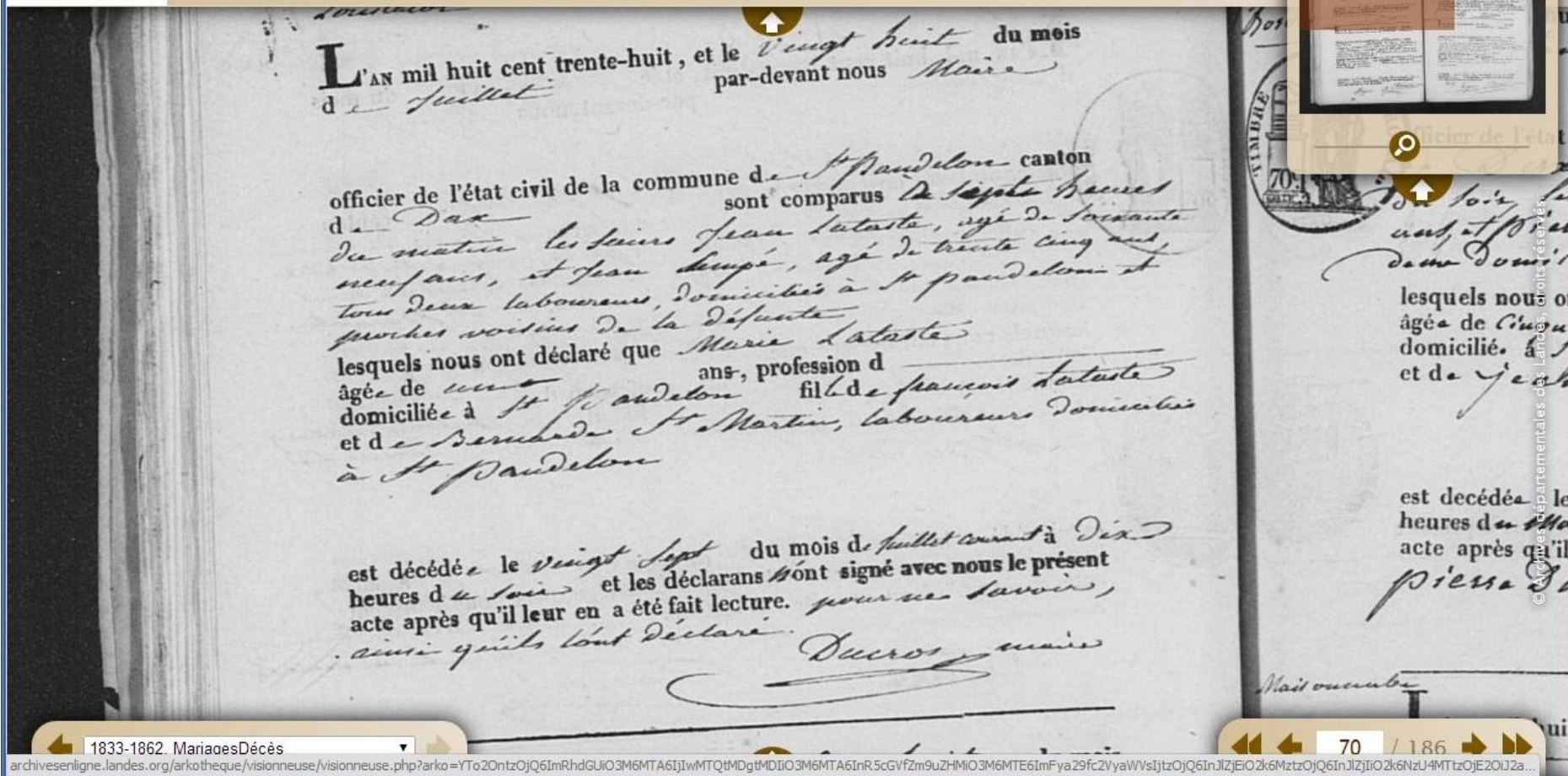
1833-1862. MariagesDécès

70 / 186



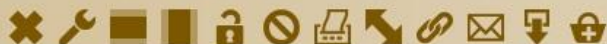


Saint-Pandelon 1833 1862 4 E 277/19-22





Saint-Pandelon 1813 1852 4 E 277/9-12



L'an mil huit cent trente-huit et le *seize* du mois d'Octobre
 à *dix* heures du matin par devant nous, *Marie*
 Officier de l'état civil de la commune de *Saint-Pandelon* canton de *Saint-Pandelon*
 départ. des Landes, est comparu le Sr. *François*
Lataste, laboureur âgé de quarante ans,
 Domicilié à *Saint-Pandelon*
 Lequel nous a présenté un enfant du sexe *féminin* né le *quatre* à *neuf*
 heures du matin fille de *François Lataste*, Déclarant
 et de *Bernardine Saint-Martin* son épouse et auquel il a déclaré
 donner le prénom de *Marie*
 lesdites déclaration et présentation faites en présence des Sieurs *Jean Lataste*
 âgé de soixante neuf ans, et de *Jean Sempé*
 âgé de trente cinq ans, tous deux laboureurs
 et domiciliés à *Saint-Pandelon*
 et n'ont les déclarant et témoins signé avec nous le présent acte de naissance, après qu'il
 leur en a été fait lecture. *Pour en savoir ainsi qu'ils*
l'ont déclaré. *Queres* *maire*

1813-1852. NaissancesDécès

archivesenligne.land.es.org/arkotheque/visionneuse/visionneuse.php?arko=YT02OntzOjQ6ImRhdGUlO3M6MTA6IjIwMTQtdMDgtMDIiO3M6MTA6InR5cGVfZm9uZHMlO3M6MTElImFya29fc2VyaWVsIjtzOjQ6ImR5cGVfZm9uZHMlO3M6MTElO3M6MTEl



Open manuscript showing folios 100v and 101r. The left page (100v) is mostly blank with some faint text at the bottom. The right page (101r) contains dense handwritten text in two columns, with a large red initial 'C' at the top right.

Officier

Mothers; laborers;
and, domestic reserves.

Lequel nous a présenté un enfant de
heures du matin âgé de
et de Jeanne Dusiin, a
donner le prénom de Jeanne
lesdites déclaration et présentation
après quarante
trente ans, tout en
à 1^{re} pendu son
et n'ont les déclarant et témoins
qu'il leur en a été fait lecture.
tout Déclaré.

dos le 31 Décembre 1888
au soir -

Planton

L'an mil huit cent trente-six et le *Vingt un* du mois d *octobre*
à heures de la *première* par devant nous *Maire*

L'AN mil huit cent trente-six et le

Koustalot

L'an mil huit cent trente-cinq et le vingt huit du mois de mai
à huit heures du matin par devant nous Maire

Officier de l'état civil de la commune de *St Paulin* canton de
Sar départ^l. des Landes, est comparu le S^r *françois*
Lataste, âgé de trente sept ans, laboureur,
domicilié à *St Paulin*

Lequel nous a présenté un enfant du sexe féminin né le *jour de* à quatre
heures du matin fils de *françois Lataste*, déclarant
et de *Bernard St Martin* sa légitime épouse et auquel il a déclaré
donner le prénom de *Marie*

ledites déclaration et présentation faites en présence des Sieurs *Jean Lataste*
âgé de *soixante sept ans* et *Jean St pie*, âgé
de *trente ans*, tous deux laboureurs et domiciliés
à *St Paulin*

et n'ont les déclarant et témoins signé avec nous le présent acte de Naissance, après qu'il leur
en a été fait lecture. *pour en savoir, ainsi qu'ils l'ont*
déclaré.

Sucrot maire

Etat Civil - Acte de mariage

Date de l'acte : 13/05/1793

Lieu de l'acte : Pouillon (40)

SUJET : LATASTE Firmin

Père : LATASTE Firmin(Age: 56)

Mère : BEGUE Jeanne+

Lieu d'origine : ST PANDELON

Infos complémentaires :

Age: 19

Lieu de résidence: POUILLON

Métier: LABOUREUR

CONJOINT : CUILHE Marie

Père : CUILHE Guillaume+

Mère : SALLES Madeleine(Age: 60)

Lieu d'origine : POUILLON

Infos complémentaires :

Age: 20

Lieu de résidence: POUILLON

Métier: ETAT DE LABEUR

INFOS COMPLEMENTAIRES

L'épouse residant Maison du Hau.